JANVIER 2022

http://attac-paris19-20.org

la lettre d'attac

AGIR POUR LA JUSTICE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE

COMITÉ 19e-20e

PETIT FLORILÈGE DES PRÉJUGÉS SUR LES MIGRANTS

Selon la définition de l'ONU, un.e migrant.e est une personne qui vit ailleurs que dans son pays de naissance pour au moins trois mois et pour une autre raison que les loisirs, la famille, le tourisme ou la santé.

1. « Migrer, c'est une affaire d'hommes »
Selon l'ONU, en 2019, 48 % des migrant·e·s dans le monde étaient des femmes.

2. « La grande majorité des migrant.e.s sont peu instruits »
Selon l'Insee, 33 % des immigré·e·s arrivé·e·s en France depuis 1998 ont un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 27 % de la population française.

3. « Les Africains migrent massivement vers l'Europe »
Selon l'ONU, en 2017, sur les 258 millions de migrant·e·s internationaux ,110 millions viennent d'Asie, 64 d'Europe, 39 d'Amérique latine, 38 d'Afrique.

4. « Les migrant·e·s vivent aux crochets de la société »
Les économistes s'accordent sur des tendances générales (de l'immigration) globalement favorables aux pays hôtes. Magazine *Capital*, 7 juillet 2018.
Selon une étude publiée en 2009 pour le compte du ministère des Affaires sociales, l'apport net des immigré·e·s pour les finances publiques françaises est de 12,4 milliards d'euros.
Si les immigrés ont statistiquement des parcours professionnels plus irréguliers, ils consomment beaucoup moins de soins médicaux, de prestations familiales et de retraites que la population française.

5. « La France est envahie »
Avec environ 250 000 premiers titres de séjour délivrés en 2018, la France accueille moins d'immigrés extra-européens que dans les années 1970.

6. « Les migrant.e.s nous prennent nos emplois »
Les migrant.e.s occupent des emplois souvent non pourvus, que ce soit dans la construction, la restauration ou les services à la personne.

En conclusion
La plupart des économistes s'accordent à dire qu'avec le vieillissement de la population, le recours à l'immigration de travail deviendra de plus en plus nécessaire en Europe.

CINÉ-DÉBAT

ENTRÉE LIBRE

Jeudi 20 janvier à 19 h

Centre d'animation Ken Saro Wiwa
63 rue Buzenval, 75020 Paris
Métros : Buzenval, Avron

Présentation obligatoire du passe sanitaire

Venez débattre des vrais chiffres de l'immigration, de son impact sur l'économie des pays d'accueil, et du coût humain et économique de la politique de la France et de l'Europe.

Débat avec :
– **Claude Calame** et **Alain Fabart**, co-animateurs de l'espace de travail Migrations et membres du conseil scientifique d'Attac ;
– un·e représentant·e de l'association **Utopia 56**.
Ce débat sera précédé de la projection d'un film.

Le programme sera actualisé sur les sites :
- https://www.attac-paris19-20.org/
- facebook https://www.facebook.com/attacparis1920

Conseil de lecture : *« En finir avec les idées fausses sur les migrations »* de Sophie-Anne Bisiaux, Éd. de l'atelier, mars 2021 ; *Migrations forcées, discriminations et exclusions – les enjeux de politiques décoloniales*, ouvrage collectif coordonné par Claude Calame et Alain Fabert, Éd. du Croquant 2020.

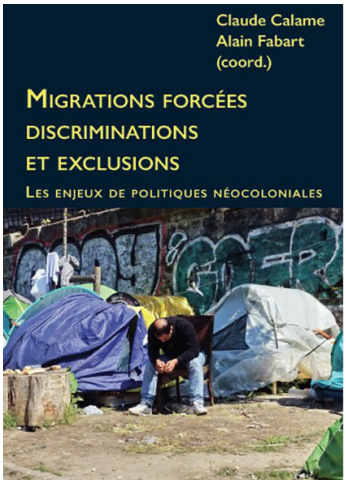

À VOS AGENDAS !

15 janvier, 14 h, portes ouvertes d'Extinction Rebellion - Découverte du mouvement, ateliers, conférences, formations... - Villette makerz, Galerie de la Villette, 75019 Paris. https://www.eventbrite.fr/e/billets-portes-ouvertes-extinction-rebellion-paris-230560672177

18 janvier, 19 h, La situation politique au Chili après l'élection de Gabriel Boric - Maison de l'Amérique Latine, 217 bd St-Germain - 75007.

26 janvier, 19 h, Le Vietnam, colonisation française, guerre américaine, pressions chinoises. Visioconférence https://www.amis.monde-diplomatique.fr/Les-Vietnamiens-un-peuple-insubmersible.html
https://www.amis.monde-diplomatique.fr/spip.php?page=rencontres

27 janvier, journée nationale de grève et d'action pour l'augmentation générale des salaires, des minima sociaux et des retraites.

1er février, 20 h, conférence gesticulée : « Pourquoi les médias sont-ils si souvent du côté du manche, du côté du pouvoir, du côté des puissants ? » - Centre Sèvres, rue de Sèvres, 75006 Paris.

ATTAC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac) est un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action. Attac lutte contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques.

NOUS CONTACTER

Site Attac France : www.france.attac.org
Comité local Paris 19e-20e :
attacparis20@attac.org
ou 18 rue Ramus - 75020 Paris
Informations, réflexions, campagnes :
https://www.attac-paris19-20.org/

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

LE BAL DES VAMPIRES BAT SON PLEIN

Il existe heureusement des médias indépendants, mais ceux qui dominent sont la propriété de quelques milliardaires. Cette concentration constitue une grave atteinte au pluralisme des idées et à la démocratie. C'est pourquoi nous avions invité l'association de critiques des médias Acrimed* pour un débat public, le 25 novembre dernier, et que nous lui avons demandé aujourd'hui de décrypter ce dangereux phénomène.

A l'été 2014, Patrick Drahi (SFR) ouvre le bal des concentrations en acquérant l'un des cinq quotidiens nationaux d'information générale existants : *Libération*. Puis il rachète le cinquième groupe français de presse magazine, Express Roularta (*L'Express*…) et NextRadioTV (BFM TV, RMC…). C'est alors que tout s'accélère.

La première fortune de France, Bernard Arnault, déjà propriétaire des *Échos*, gobe *Le Parisien*. De son côté, le milliardaire breton Vincent Bolloré s'empare de Canal+ et réorganise avec la brutalité qui le caractérise les autres médias du groupe (C8, I télé devenue C News une fois piétinée la grève d'un mois de ses journalistes et le départ de près d'une centaine d'entre eux, sur les quelque 120 de la rédaction). Le groupe Le Monde (*Le Monde, Télérama, Courrier International*…), cogéré par les grandes fortunes Xavier Niel, Matthieu Pigasse et Pierre Bergé, acquiert 100 % des publications de L'Obs. Après le décès de Pierre Bergé, le milliardaire tchèque Daniel Kretinsky (*Marianne, Elle*…) prendra 49 % du capital de la holding de Pigasse.

La presse régionale en panne

Très récemment, le Monopoly capitaliste s'est emballé : rachat du groupe Prisma (*Capital, Femme Acuelle, Géo*…) et prise de contrôle du groupe Lagardère (Europe 1, *Journal du Dimanche, Paris Match*…) par Vincent Bolloré ; montée de Daniel Krétinsky au capital de TF1 et annonce d'une fusion probable des groupes TF1 et M6 ; rumeurs de rachat du *Figaro* (famille Dassault) par Bolloré ou par Arnault.

Côté presse régionale, on passe de 150 titres en 1945 à moins de 60 aujourd'hui, détenus par à peine une dizaine de groupes (Crédit mutuel, Niel…). Suite au décès de Bernard Tapie, qui était propriétaire du groupe La Provence, le milliardaire Xavier Niel (co-actionnaire du Groupe Le Monde) semble le mieux placé pour rafler le titre du même nom, d'autant plus qu'il en est déjà actionnaire minoritaire, avec 11 % des parts.

Le « miracle » du numérique

Cette frénésie de concentration s'explique par deux facteurs principaux. D'abord, l'irruption d'internet et la financiarisation du secteur ont obligé les médias à bouleverser leurs modèles économiques. Patrick Drahi (SFR et médias), Xavier Niel (Free et médias), Martin Bouygues (Bouygues Telecom et TF1) ou encore Vincent Bolloré ont poussé à son paroxysme ce phénomène d'intégration. Les lecteurs-spectateurs sont partis sur le Web et, avec eux, les recettes… publicitaires. Dès lors, pour diffuser de l'information et générer des revenus – publicité, abonnements – les médias s'engouffrent dans le numérique. Une solution miracle qui nécessite de gros investissements pour des recettes incertaines.

En 2007, Marc Tessier, alors président de France Télévisions, écrivait qu'il suffit que *« des coopérations et des rapprochements puissent avoir lieu, qu'ils prennent la forme de projets communs, d'échanges de participation ou de fusion, et que les pouvoirs publics soient attentifs à ne pas gêner ces évolutions »*. La messe de la concentration était dite et n'a pas été remise en cause depuis.

Le deuxième facteur de cette frénésie de concentration est l'intérêt des grands propriétaires de médias en termes d'influence. Alors que d'ordinaire, les capitalistes prennent grand soin de n'investir que dans ce qui semble rentable, quel intérêt trouvent-ils à racheter des médias qui ne cessent de perdre de l'argent, notamment – mais pas seulement – dans la presse papier, même après avoir fait subir aux rédactions de drastiques cures d'amaigrissement et de précarisation ? L'explication se trouve dans leur quête d'influence (symbolique, politique, économique), de valorisation de l'image de marque de leur groupe, du contrôle de la parole médiatique et de la synergie avec les offres d'abonnement à internet ou à un réseau téléphonique.

À quand une réelle régulation ?

Devant une telle concentration capitalistique des médias privés, comment ne pas s'étonner de l'absence de réelle régulation de la part de l'État ? La régulation n'est pas franchement en odeur de sainteté chez les décideurs politiques au pouvoir depuis des dizaines d'années. Ainsi, la dernière loi votée en la matière date de… 1986 (loi Léotard organisant d'ailleurs avant tout la dérégulation de l'audiovisuel). Au vu du paysage actuel des médias, on serait même tenté de penser que l'État a plutôt favorisé qu'empêché la concentration des médias.

NB : Si les gouvernements successifs ont pris grand soin de ne pas mettre le nez dans le business des médias privés, on ne compte plus leurs interventions dans l'audiovisuel public : saignées budgétaires, suppression de postes, des coupes qui risquent de casser le secteur public… au plus grand bonheur des propriétaires des médias privés. ■

**Acrimed (Action-Critique-Médias) est une association de critiques des médias. Parmi ses objectifs : interdire aux groupes qui vivent de commandes de l'État de posséder des médias, parce qu'ils sont un puissant levier d'influence sur les élus nationaux et locaux ; revenir à l'esprit des ordonnances de 1944 instaurées par le Conseil national de la résistance ; ne pas posséder plus d'un média (avec son site internet) ; redonner des moyens au service public de l'information ; renforcer les médias sans but lucratif et les droits des journalistes… Pour plus d'information : www.acrimed.org*

J'adhère à Attac pour 2022 ! https://france.attac.org/agir-avec-attac/adherer#sous

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE